

Bulletin municipal

N° 38 Février 2019

SOMMAIRE

p.2 :

- Éditorial (suite)

p.3 :

- Informations

p.4 :

- Commémoration de l'armistice de 1918

p.5 :

- Les concerts du mois de décembre

p.6 :

- Le coin des associations
- L'entretien des trottoirs

p.7 :

- Concours de photographies
- Permanences 2019 - Info Énergie par Soliha

p.8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Calendrier des fêtes

ÉDITO

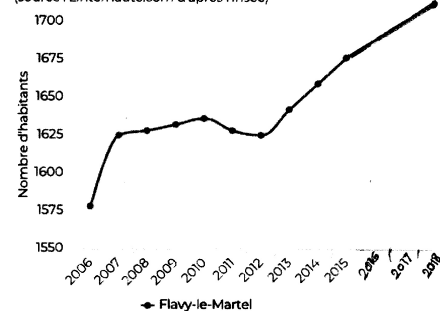
L'année 2018 a marqué la fin des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Celles-ci nous ont permis, par des cérémonies, des expositions, des conférences, de prendre conscience des souffrances endurées par les habitants de notre commune au cours de cette période tragique ...

Il aura fallu un siècle pour que Flavy retrouve le niveau démographique d'avant 1914.

Flavy compte aujourd'hui officiellement 1713 habitants (d'après les derniers chiffres de l'INSEE ; c'est la commune la plus peuplée de la CASQ après Saint-Quentin et Gauchy).

Nombre d'habitants à Flavy-le-Martel

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Suite de l'édito en page 2



Cérémonie des vœux du 23 janvier 2019, en présence de Nicolas Fricoteaux, président du Conseil Départemental de l'Aisne.

Le site : www.flavy-le-martel.fr

Courriel : marianne.mairie@wanadoo.fr

Tél. : 03 23 52 50 37

La municipalité a poursuivi son travail d'entretien et d'amélioration du patrimoine commun, de la sécurité, de l'éducation et du cadre de vie avec le souci d'une maîtrise rigoureuse de la dépense publique : cela nous a permis de ne procéder à aucune augmentation du taux des taxes communales.

De nombreux chantiers ont été poursuivis ou ont commencé au cours de l'année écoulée :

- Au cimetière avec la construction d'un ossuaire et à la sécurisation de certaines tombes.
- La réfection de la rue des Juifs a débuté au dernier trimestre 2018.
- Des travaux dans les logements communaux, en particulier au 32 de la rue de la Gare, avec l'intervention efficace des ouvriers communaux.
- Mais le plus gros chantier de l'année a concerné, comme les deux années précédentes, les travaux de modernisation de la salle polyvalente.
 - extension de la salle du rez-de-chaussée avec cuisine attenante, utilisée par la cantine des écoles,
 - création d'une salle pour la bibliothèque,
 - installation de toilettes accessibles aux handicapés.
 - réfection de la grande salle polyvalente, qui sera achevée dans quelques semaines et permettra à notre commune de disposer d'un espace moderne répondant parfaitement aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Nous avons mis en place un système de vidéoprotection en différents points de la commune pour compléter la « participation citoyenne » organisée en coopération avec la gendarmerie depuis plusieurs années

La sécurité des rues et des routes communales fait également l'objet d'études qui aboutiront prochainement.

L'année 2019 verra se poursuivre ou s'engager la réalisation de divers projets dont la construction du lotissement de 17 logements de la rue Maurice Moreau, dont la responsabilité incombe à l'OPAL.

Enfin, les démarches pour la réalisation de la future caserne de sapeurs-pompiers sont engagées.

La « Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois » dont nous faisons partie depuis deux ans, a pris en compte nos spécificités et ouvert de nouvelles perspectives :

Elle a pris en charge la responsabilité de l'assainissement et fera de même pour la distribution de l'eau en 2020 en prenant le relais du Syndicat du Bois l'Abbé ; elle a permis de maintenir les activités existantes : le circuit automobile, l'école de musique et de danse, les centres de petite enfance ; elle a amélioré certains services : ainsi une déchetterie mobile se tient une fois par mois dans la cour près du city-stade ; elle a renforcé la cohésion de nos territoires en créant un service de transport à la demande.

Elle apporte aussi une aide financière conséquente en assurant le paiement des cotisations pour le financement du SDIS, qui étaient auparavant à la charge des communes, ainsi qu'une subvention de péréquation communautaire.

En 2019, le Conseil municipal, le personnel administratif et le personnel technique continueront à faire le maximum pour assurer un service public de qualité à la population flavienne.

Danielle Lanco

INFORMATIONS

Les récompenses pour les **maisons fleuries** seront remises le mercredi 6 mars 2019, à 18 h 30, dans la salle des fêtes.

Le **repas des anciens** aura lieu le mardi 19 mars 2019 au Palais de la danse.

Les travaux du lotissement Lucie Aubrac, rue Maurice Moreau ont débuté le lundi 21 janvier 2019. Ils dureront un an et demi.

Les récompenses pour le **concours de photographies** (cf. page) seront attribuées en même temps que la **fête des mamans** pour les enfants nés en 2018, le mercredi 22 mai 2019, à 18 30.

COMMERCES : NOUVEAUTÉS

- réouverture du restaurant « **Le jardin des gourmets** »
- changement de gérant à l'institut de beauté qui se nomme maintenant « **le showroom** »
- ouverture d'une **pension pour chevaux**, rue de la Fère

LE CENTRE DE SECOURS DE FLAVY-LE-MARTEL RECRUTE

• au niveau de l'**Association des Jeunes Sapeurs Pompiers**. Conditions : avoir entre 12 et 17 ans, être sérieux et motivé.

• au niveau des **pompiers volontaires** à partir de 17 ans.

Pour tous renseignements ou pour vous inscrire, s'adresser au Centre de Secours.

DÉCHETS VERTS

Les bennes seront mises à votre disposition, au stade,

de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30,
les jeudis

- 21 février
- 21 mars
- 18 avril
- 16 mai
- 20 juin
- 18 juillet

La **déchetterie mobile** sera indisponible, pour cause de maintenance, le lundi 4 février 2019.

CIMETIÈRE

Des caveaux, récupérés lors de la reprise des tombes abandonnées, sont disponibles ; se renseigner en mairie.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

La commémoration du centième anniversaire de l'armistice de 1918 a été marquée à Flavy-le-Martel par plusieurs événements qui ont permis de remettre en mémoire la terrible période endurée par notre population pendant la Grande Guerre.

Le 10 novembre après-midi, une exposition a évoqué les 39 Flaviens morts au combat au cours du conflit, ainsi que les destructions qui ont pratiquement anéanti la commune pendant le retrait allemand de 1917.

Une conférence a été animée par Jean-Pierre Lecocq, qui a passionné son auditoire en lui faisant découvrir des documents souvent inédits qu'il a commentés avec une précision d'érudit. Il a ainsi pu décrire les conditions de vie des habitants de Flavy sous l'occupation allemande, les pillages, les déportations, les humiliations, la faim, l'évacuation, les destructions. Puis il a montré combien le retour et les débuts de la reconstruction ont été difficiles et douloureux. Ensuite, une courte veillée s'est déroulée au monument aux morts. Danielle Lanco, maire de la commune, a donné lecture de textes datés du 11 novembre 1918 : lettre de Poilu, lettre d'un maire, lettre d'une fiancée ...

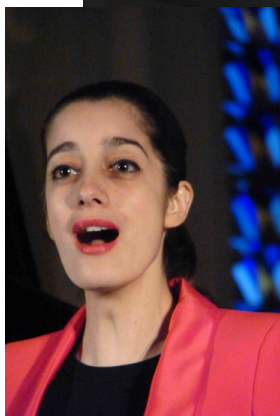


Le 11 novembre, après avoir écouté les cloches carillonner à 11 heures, une foule nombreuse a accompagné la municipalité au monument aux morts, en présence des sapeurs-pompiers, des associations d'Anciens Combattants. Les enfants des écoles ont participé activement à la cérémonie : à l'appel des morts, les enfants ont planté au pied du monument les drapeaux qu'ils avaient confectionnés ; ils ont ensuite entonné une Marseillaise très émouvante et procédé à un lâcher de ballons.



Sur les 39 Flaviens morts sur le champ de bataille, 12 reposent au cimetière communal : une fleur a été déposée sur leur tombe au nom de la municipalité.

CONCERT DU 2 DÉCEMBRE 2018



Organisé dans le cadre du festival « En voix » du Théâtre impérial de Compiègne, le concert du 2 décembre a tenu toutes ses promesses. Jamais sans doute les voûtes de notre église n'avaient autant vibré qu'au son de la voix magnifique de Raquel Camarinha, accompagnée avec virtuosité par le pianiste Yoan Héreau. D'autant qu'en replaçant chaque œuvre interprétée dans son contexte de création, Raquel Camarinha leur a donné un supplément d'âme. De leur propre aveu, les spectateurs qui ont vécu ce moment privilégié ont été envahis d'émotion et émerveillés d'une telle perfection.

CONCERT DU 16 DÉCEMBRE 2018



Le 16 décembre, à l'initiative d'Emeline Cordier, conseillère municipale, un concert a été offert par la Chorale « Les Baribans » de Moncornet.

Des chants de Noël d'origine variée ont été présentés, a cappella ou accompagnés, présentés avec originalité, les choristes n'hésitant pas à solliciter la participation du public, dans une chaleureuse ambiance et une grande convivialité.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE PÊCHE « LA PERCHE »

Assemblée générale
le dimanche 24 février 2019
à 10 h — salle des mariages.

Congrès Départemental de la Fédération de Pêche de l'Aisne
le samedi 6 avril 2019
à Flavy-le-Martel avec le concours de l'association de pêche « la PERCHE »
à 10 h dans la grande salle polyvalente.

Permanences pour les cartes de pêche 2019,
à la petite salle annexe de la mairie,
les vendredis 29 mars et 26 avril 2019,
de 18 h à 19 h 30.

SECTION UNC DE FLAVY-LE-MARTEL ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Assemblée générale
le dimanche 10 février 2019
à 10 h – salle des mariages.

Repas dansant
le dimanche 24 mars 2019
à 12 h 30 – salle polyvalente de Flavy-le-Martel.

Prix : 37 € par personne (boissons comprises – champagne en supplément : 18 € la bouteille)

Menu enfant jusque 12 ans à 16 €.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il est rappelé que les riverains sont responsables de l'entretien du trottoir de leur résidence (nettoyage des feuilles mortes et détritiques, désherbage...)

En cas de chute de neige ou de gelée, les propriétaires ou les locataires sont tenus de balayer la neige devant leur habitation, sur les trottoirs ou les banquettes jusqu'au caniveau, en les dégagant au maximum. En cas de verglas, ils doivent semer, devant leurs habitations, des produits fondants ou abrasifs, tels que du sel, du sable, des cendres. Ces mesures ont été rappelées par un récent arrêté municipal.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

Concours de photographies ouvert aux enfants de Flavy-le-Martel de 6 à 16 ans.

Photographiez-moi : « Photos variées, insolites tous genres »

(faune, fleurs, etc...)

Bulletin de participation à déposer accompagné de la photo pour le Mardi 30 avril 2019.



BULLETIN DE PARTICIPATION

PHOTOGRAPHIEZ-MOI : « PHOTOS VARIÉES, INSOLITES TOUS GENRES »

Nom – Prénom :

Adresse :

Participera (ont) au concours.

Date :

Signature :

PERMANENCES 2019 — INFO ÉNERGIE

PAR SOLIHA

En partenariat avec le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Départemental de l'Aisne et l'ADEME, SOLIHA Aisne assure une mission de Conseil en Maîtrise de l'Énergie auprès des particuliers du département de l'Aisne. Dans ce cadre, des rendez-vous de la rénovation (permanence sur rendez-vous) vous sont proposés pour 2019, le deuxième mercredi de chaque mois à partir de 9 h 30 au Pôle Communautaire à CLASTRES.

Son but est de fournir aux particuliers une information de proximité personnalisée et gratuite sur la maîtrise de l'énergie et d'apporter des conseils pratiques sur les moyens de réduire leurs factures énergétiques tout en préservant l'environnement, tout en incluant les questions sur :

- le système de chauffage et l'énergie la mieux adaptée,
- les différentes étapes de la rénovation énergétique et les priorités dans les travaux d'isolation,
- la conception du bâti et le choix des matériaux,
- le choix des équipements électriques de la maison (étiquette énergie, lampes basses consommations...),
- le recours aux énergies renouvelables (chauffage et eau solaires, bois énergie, géothermie...),
- les aides financières disponibles.

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

2018

- 7 octobre : Louna GUILMAIN
- 18 octobre : Léo FRANC
- 29 novembre : Tiago KAROSKY

2019

- 10 janvier : Steven LOTTIN--CANIOU

Décès

2018

- 28 octobre : Régis DENIS
- 28 octobre : Jeannine TELLIER
- 7 novembre : Claude LABRIT
- 17 novembre : Chantal ARNOULD

2019

- 1^{er} janvier : Claude EUSEBE
- 9 janvier : Marcelle DURAND

PERMANENCES

MAIRE – ADJOINTS

(DE 9 H 30 À 11 H 00)

- 2 – 3 février : Mme Marie-Thérèse GROGNET
- 9 – 10 février : Mme Andrée TATIN
- 16 – 17 février : Mme Danielle LANCO
- 23 – 24 février : Mme Marie-Thérèse GROGNET

- 2 – 3 mars : M. Patrick JULIEN
- 9 – 10 mars : M. Éric VAN ISACKER
- 16 – 17 mars : M. Régis LEFÈVRE
- 23 – 24 mars : Mme Danielle LANCO
- 30 – 31 mars : Mme Andrée TATIN

- 6 – 7 avril : M. Éric VAN ISACKER
- 13 – 14 avril : M. Patrick JULIEN
- 20 – 21 avril : M. Régis LEFÈVRE

FÊTES – MANIFESTATIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FÉVRIER

- 10 Assemblée Générale « UNC » Salle du Bas
- 24 Assemblée Générale « La Perche » Salle des Mariages

MARS

- 05 Mardi-Gras (Salle du Bas)
- 19 Repas des Anciens (Palais de la Danse)
- 19 Cérémonie au Monument Aux Morts
- 24 Repas de l'Union Nationale des Anciens Combattants

AVRIL

- 07 Randonnée l'Infernale organisée par l'Association Les Biclounes
- 06 et 07 Congrès Départemental de Pêche – Association « La Perche »
- 22 Chasse aux œufs organisée par l'Association À Nos Loulous – Stade Municipal
- 22 Concours de Boules organisé par l'Association La Boule Flavienne
- 28 Souvenir des Déportés

MAI

- 01 Concours de Boules organisé par l'Association La Boule Flavienne
- 04 Concours de Boules organisé par l'Association À Nos Loulous
- 08 Fête de la Victoire
- 12 Brocante Sporting Club FLAVY
- 22 Cérémonie Fête des Mères
- 26 Élections Européennes
- 30 Concours de Boules organisé par l'Association La Boule Flavienne

JUIN

- 02 Cérémonie Commémorative du Maréchal LE-

CLERC

- 10 Concours de Boules organisé par l'Association La Boule Flavienne
- 14 Assemblée Générale du Sporting Club
- 18 Cérémonie – Appel du 18 juin
- 22 Fête de la Musique organisée par l'Association Familles Rurales

JUILLET

- 7 Concours de Boules organisé par l'Association La Boule Flavienne
- 13/14 Fête Nationale
- 21 Kermesse de la Ruche (Association Familles Rurales)

SEPTEMBRE

- 14 Brocante Semi-Nocturne (Associations : Familles Rurales/Les Biclounes/ Le Sporting Club de Flavy)
- 21 Concours de Boules organisé par l'Association La Boule Flavienne
- 21/22 Fête Communale
- 28/29 Exposition Mémoire du canton

OCTOBRE

- 31 Défilé Halloween organisé par l'Association À Nos Loulous

NOVEMBRE

- 11 Armistice 1918
- 21 Réception Maisons Fleuries

DÉCEMBRE

- 05 Cérémonie « Guerre d'Algérie »
- 07 Téléthon
- 14 Assemblée Générale de « La Boule Flavienne » – Salle des Mariages
- 19 Fête de Noël pour les enfants des Écoles